

S10

SECURITE NOUVEAUX EMBAUCHES

Objectifs de la formation :

Donner aux stagiaires, nouvellement embauchés, tous les éléments d'analyse nécessaires afin de les prémunir contre les risques d'accident liés aux activités de l'entreprise.

Personnes concernées :

Tout nouvel embauché.

Pré-requis :

Savoir lire et écrire le français

Durée :

1 jour

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 8 à 10 personnes.

Programme :

Rappel des consignes générales de sécurité du travail.
Eveil de l'esprit « sécurité ».
Principe de manutention manuelle et mécanique.
Risque électrique.
Produits et rayonnements dangereux.
Importance des protections individuelles.

Validation de la formation :

A l'issue de la formation, une attestation de stage est adressée à l'employeur.